sociétés entreront dans la même voie et apporteront, sous la même forme, leur tribut à des progrès industriels qui ont pour corrélatif certain une plus grande dose de souffrances épargnée aux malheureux blessés. Cette considération doit, en effet, engager la Croix-Rouge à y concourir de tout son pouvoir.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

La situation du Comité a continué à être satisfaisante. En 1887, grâce à l'adjonction d'un comité de dames, le nombre des sociétaires a augmenté d'une façon inespérée. Cette année, un contingent de 72 dames de Briare est déjà venu grossir le nombre des adhérents ; 20 nouveaux membres se sont fait inscrire à Orléans ; 23 dames d'Orléans et de Gien ont bien voulu s'associer à l'œuvre du Comité ; 14 communes nouvelles ont voté des subventions. Le Comité compte 129 membres nouveaux. En revanche, 24 membres ont cessé de faire partie du Comité. Le total des membres adhérents s'élève aujourd'hui à 1,204, chiffre que peu de comités, en France, ont atteint; 14 nouvelles communes ont donné leur adhésion en 1887 et 35 en 1888, ce qui porte leur nombre à 214.

Le Comité a continué à secourir, dans la mesure de ses ressources, les victimes d'anciennes guerres, et a consacré à cette œuvre près de la moitié de ses recettes, soit plus de 5,000 francs. Le nombre des assistés va en diminuant, mais le Comité a cru devoir augmenter la part des survivants.

Le Conseil a décidé, l'an dernier et cette année, des achats de linge dont la valeur s'est élevée à la somme de 5,580 francs, mais pour lesquels, grâce à la générosité du Conseil central, le Comité départemental n'a eu à payer que 1,868 francs. Le linge a été confectionné et rangé dans les meilleures conditions possibles d'ordre et de salubrité.

Des conférences sur des sujets médicaux ont été organisées, l'année dernière, par les soins du Conseil. MM. les docteurs Patay, Geffrier, Rocher et Mathieu ont bien voulu lui prêter leur concours, qui a assuré le succès de ces conférences.

Le matériel d'ambulance du Comité a été augmenté par l'achat de 52 brancards avec leurs bricoles, de 2 brancards couverts, de

15 trousses d'infirmiers, de 4 sacoches d'ambulance, d'une table mobile à opérations, etc. Une somme de 2,300 francs a été consacrée à ces divers achats. Le Conseil central en a pris les deux tiers à sa charge.

Les recettes du Comité, en 1887, se sont élevées à fr. 11,944.20 et les dépenses à fr. 11,908.65.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Au 30 avril 1888, le Comité départemental de la Gironde comptait 950 membres, dont 530 dames. Les femmes bordelaises de toute condition ont mis un touchant empressement à venir grossir ses rangs et lui ont apporté un généreux et précieux concours. Parmi les membres que la mort a enlevés au Comité, le rapport du président accorde à la mémoire de M. Paul Duret une mention spéciale; il fut, en 1870, chargé de missions importantes à l'armée de la Loire et en Suisse, et s'en acquitta avec un grand dévouement ; la paix conclue, il remplit les fonctions de secrétaire général du Comité, jusqu'à ce que la maladie lui eût imposé le repos.

En 1887, le Comité a expédié 600 bouteilles de vin de Bordeaux à la colonne envoyée dans le Haut-Sénégal ; il a distribué 2,982 fr. à des victimes de guerres antérieures et à des familles de soldats tués. Au 1er janvier 1888, ses réserves s'élevaient à la somme de fr. 321,457.93, et l'ensemble de ses secours, pour l'année, achat de matériel, frais d'administration, etc., représentait une dépense de fr. 19,704.68.

Le Comité s'est occupé, en 1887, de l'organisation des hôpitaux auxiliaires. Il a été dressé, dans ce but, un état de 94 établissements pouvant contenir 6,955 lits. Mais, comme il était impossible d'organiser d'un seul trait un ensemble aussi considérable d'hôpitaux, l'opération a été divisée en six groupes et on ne s'est occupé, en 1887-1888, que du premier de ces groupes, composé de 19 hôpitaux, contenant 1,167 lits. L'emplacement de ces hôpitaux a été déterminé, et on a désigné pour chacun d'eux un administrateur, ainsi que les directeurs du service médical.